

AVIS DE CONCOURS

Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Manche organise en convention avec les Centres de Gestion du Calvados, de l'Orne, de l'Eure et de la Seine-Maritime un concours **externe**, un concours **interne** et un **concours de 3^{ème} voie**

ÉDUCATEUR TERRITORIAL DES A.P.S PRINCIPAL de 2^{ème} classe

➤ CONCOURS EXTERNE POUR 18 POSTES

ouvert aux candidats titulaires d'un titre ou d'un diplôme professionnel, délivré au nom de l'Etat et inscrit au répertoire national des certifications professionnelles, classé au moins au niveau 5 du cadre national de la certification professionnelle instaurée par le Décret n°2019-14 du 08 Janvier 2019, (ou du niveau III de la Nomenclature du répertoire national des certifications professionnelles du 21 Mars 1969), délivré dans le domaine des activités physiques et sportives mentionnés par le code du sport ou d'une qualification reconnue comme équivalente dans les conditions fixées par le Décret du 13 Février 2007.

➤ CONCOURS INTERNE POUR 10 POSTES

ouvert aux fonctionnaires et agents publics des collectivités territoriales, de l'État et des établissements publics qui en dépendent, y compris ceux mentionnés à l'article 2 de la Loi n°86-33 du 09 Janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière, aux militaires ainsi qu'aux agents en fonction dans une organisation internationale intergouvernementale à la date de clôture des inscriptions, comptant au moins quatre ans de services publics au 1er Janvier de l'année au titre de laquelle le concours est organisé.

Ce concours est également ouvert aux candidats justifiant de quatre ans de services auprès d'une administration, un organisme ou un établissement mentionnés au deuxième alinéa du 2^o de l'article 36 de la Loi du 26 Janvier 1984.

➤ CONCOURS DE TROISIEME VOIE POUR 7 POSTES

ouvert aux candidats justifiant, au 1er Janvier de l'année au titre de laquelle il est ouvert, de l'exercice pendant quatre ans au moins soit d'une ou de plusieurs activités professionnelles privées soit d'un ou de plusieurs mandats de membre d'une assemblée élue d'une collectivité territoriale soit d'une ou de plusieurs activités accomplies en qualité de responsable d'une association. La durée de ces activités ou mandats ne peut être prise en compte que si les intéressés n'avaient pas, lorsqu'ils les exerçaient, la qualité de fonctionnaire, de magistrat, de militaire ou d'agent public.

ATTENTION, ces activités ne peuvent pas être cumulées.

Pour toute information complémentaire, en particulier sur les conditions pour concourir, vous pouvez contacter le service concours du Centre de Gestion de la Manche soit par mail, soit par téléphone.

Date et lieu des épreuves écrites : **29 Janvier 2026 – Centre Manche**

Période de retrait du dossier d'inscription : **du 20 Mai au 25 Juin 2025**

- soit sur demande écrite individuelle accompagnée d'une enveloppe grand format libellée aux nom et adresse du demandeur et affranchie au tarif 100g en vigueur ; cachet de la poste faisant foi ;
- soit directement aux heures d'ouverture des bureaux auprès du Centre de Gestion de la Manche ;
- soit par préinscription sur le site www.cdg50.fr. Le dossier d'inscription imprimé lors de la préinscription devra être retourné au Centre de Gestion de la Manche au plus tard le 03 Juillet 2025 (le cachet de la poste faisant foi). Les captures d'écran ou leur impression ne seront pas acceptées.

**Aucune demande par téléphone, mail ou fax ne sera acceptée.
Tout courrier insuffisamment affranchi sera refusé.**

Date limite de dépôt du dossier d'inscription : **le 03 Juillet 2025**

- soit directement aux heures d'ouverture des bureaux auprès du Centre de Gestion de la Manche ;
- soit par voie postale, au Centre de Gestion de la Manche (cachet de la poste faisant foi).

Aucune modification dans le dossier ne pourra être enregistrée après la date de clôture des inscriptions.

CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE DE LA MANCHE

139 rue Guillaume Fouace CS12309 - 50009 Saint-Lô Cedex

T. 02 33 77 89 00 - Fax. 02 33 57 07 07 cdg50@cdg50.fr | www.cdg50.fr

POUR AFFICHAGE